

ARCHITECTE DE SOLUTIONS - TI

Direction des technologies de l'information

Deuxième affichage

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue, de financement, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de technologies de l'information, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives.

Afin de l'appuyer dans sa mission et dans la réalisation de ses mandats, la Fédération est à la recherche d'une personne pour combler un poste d'un ou une architecte de solutions - TI.

NATURE DU TRAVAIL

La Fédération des cégeps soutient la transformation numérique de ses 48 cégeps membres.

Sous l'autorité du directeur des technologies de l'information, en fonction de la mission et des objectifs de la Fédération des cégeps et des orientations gouvernementales, l'architecte de solutions voit à définir et concevoir les bases des futurs systèmes d'information requis par le réseau collégial.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Plus spécifiquement, l'architecte de solutions doit :

- Comprendre les besoins présents et futurs des différents domaines d'affaires des cégeps en matière de systèmes d'information;
- Comprendre les défis et les enjeux de la transformation numérique;
- Maîtriser la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles (LGRI) et les orientations gouvernementales, notamment en matière d'infonuagique, de sécurité de l'information, d'interopérabilité, de données gouvernementales;
- Rédiger l'architecture de solutions.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire en technologie de l'information ou en informatique, tout autre domaine connexe pourrait être considéré;
- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente, notamment dans l'analyse et le développement de solutions technologiques d'affaires et d'infrastructures;
- Expérience à titre d'architecte pour des projets d'envergure;
- Expérience dans la rédaction de documents d'architecture;
- Expérience dans le secteur collégial ou dans des organismes gouvernementaux constituent un atout.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES

- Connaissance de la conception d'architecture et de la modélisation de données ;

- Connaissance des meilleures pratiques en intégration, sécurité, gouvernance ;
- Connaissance des plateformes infonuagique telle que AWS, Azure, etc.;
- Connaissance de l'intégration et de l'application de l'intelligence artificielle;
- Capacité à comprendre rapidement les fonctions et les capacités des nouvelles technologies;
- Habiletés de communication : discussions avec les clients, lors des réunions, des démonstrations, des présentations, etc.;
- Certifications reconnues dans le secteur des technologies de l'information (TI).

PROFIL RECHERCHÉ

- Faire preuve d'un bon esprit d'équipe et de leadership;
- Capacité démontrée à développer des relations d'affaires efficaces et harmonieuses avec les partenaires ainsi que les collègues de travail;
- Être autonome, minutieux, précis et avoir une bonne capacité d'adaptation;
- Savoir gérer ses priorités et avoir un bon sens de l'organisation;
- Très bonnes habiletés analytiques et conceptuelles, comprendre les besoins d'affaires et faire la corrélation avec l'informatisation;
- Posséder une bonne maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit et un niveau fonctionnel de l'anglais parlé et écrit;
- Connaissance du domaine de l'éducation, un atout.

CARACTÉRISTIQUES DU POSTE

- Lieu de travail : Télétravail ou en mode hybride (Montréal)
- Contrat jusqu'au 30 juin 2023, avec possibilité de prolongation
- Possibilité de prêt de services
- Poste à temps complet (35 heures par semaine)
- Échelle salariale de 51 776 \$ à 95 011 \$, selon la scolarité et l'expérience, ainsi qu'une prime de responsabilité de 10%
- Entrée en fonction : dès que possible 2022

AVANTAGES

- Un programme d'avantages sociaux et régime de retraite (RREGOP)
- Quatre semaines de vacances annuelles après un an
- Deux semaines de congés payés durant la période des Fêtes
- Jusqu'à deux semaines de congés compensatoires pour heures supplémentaires
- Un horaire d'été
- Une généreuse couverture d'assurance collective (soins de santé, soins de la vue, soins dentaires, assurance salaire, assurance vie)
- Différents programmes, notamment : perfectionnement, conciliation travail-famille et aide aux employés, remboursement de certains frais liés à la pratique d'une activité physique
- Accès facile en transport en commun

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre expliquant votre intérêt **au plus tard le 23 mai 2022 à 17 h**, via le portail Emploi cégep à l'adresse suivante : [Architecte de solutions - TI - Fédération des cégeps - Emploi Cégep \(emploicegep.qc.ca\)](https://emploi.cégep.qc.ca/Architecte-de-solutions-TI-Fédération-des-cégeps-Emploi-Cégep).

Les tests et entrevues auront lieu à distance le **31 mai 2022** par visioconférence, sur la plateforme ZOOM.

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature sera retenue seront jointes par la Fédération des cégeps.